

Ecole primaire publique

64120 Beyrie sur Joyeuse

TEL : 05 59 65 76 71

Compte rendu de la réunion du conseil d'école

du lundi 29 juin à 18 h 30

Etaient présents :

- M Dublanc, maire
- ☐ Mme Lannemayou, adjointe au maire
- ☐ Mme Breil, représentante des parents d'élèves.
- ☐ Mme Mirande-Bret, représentante des parents d'élèves
- ☐ Mme Sallaberry, représentante des parents d'élèves
- ☐ Mme Ribeyrol, enseignante
- ☐ Mme Berhouet-Larre, directrice et enseignante

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n°1 : bilan des activités pédagogiques

La fête scolaire aura lieu jeudi 2 juillet à 18h. Elle permettra de montrer aux parents certaines activités menées en classe et de leur faire un retour sur les deux projets artistiques et culturels. Nos artistes peuvent être fiers d'eux. Les élèves de CE/ CM ont également pu monter sur scène à Chemin Bideak dans le cadre du conseil école collège (rencontre poétique) le mardi 9 juin. Les élèves de CM de plusieurs écoles du canton ainsi que ceux de sixième du collège Amikuze se sont rencontrés à cette occasion.

Les élèves de maternelle/ CP sont allés à la piscine en mai et juin. Un grand merci aux parents agréés pour leur accompagnement. Malheureusement nous en perdons trois car leurs enfants passent en sixième à la rentrée prochaine. De nouveaux volontaires sont nécessaires.

Une rencontre foot a eu lieu à St Palais le 22 mai pour les élèves du CP au CM2.

Les élèves de maternelle CP sont allés au zoo de Labenne le 11 juin.

Un bilan a été rédigé concernant les trois fiches « actions » du projet d'école.

La fiche 1 concerne les projets culturels. Ils ont été menés à leur terme dans les deux classes. Le bilan est très positif pour les élèves comme pour les adultes. De nombreuses compétences artistiques ont été développées en lien avec le cinéma, la musique.

La fiche 2 concerne l'ouverture aux autres. Une sensibilisation a été réalisée tout au long de l'année par les enseignantes, par des intervenantes extérieures (4L Trophy). Cette sensibilisation par des anciennes élèves a permis aux élèves actuels de se rendre compte qu'il était possible de participer à des actions d'ouverture sur le monde. La notion de Fraternité a pris plus de sens. Cela a également été travaillé au sein même de l'école, par rapport aux relations entre nos élèves.

La fiche 3 concerne la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le bilan est plus mitigé car les objectifs fixés n'ont pas pu être atteints en totalité. Une sensibilisation par le biais d'une séquence sur l'alimentation a été faite auprès des élèves du CE1 au CM2. Dès la rentrée prochaine, une séquence sur l'alimentation et le

gaspillage alimentaire sera menée dans les deux classes par les enseignantes et avec l'intervention d'animateurs de l'association Sarde Sardexka.

Point n°2 : bilan des comptes de l'OCCE (coopérative scolaire)

Il reste 575,71 euros sur le compte. Du matériel adapté sera acheté: des casques anti-bruit, des gros ballons pour s'asseoir...

Point n°3 : rentrée 2026

Les effectifs seront les suivants: 21 élèves pour la classe des maternelles/ CP, 20 élèves pour celle des CE/ CM. Les effectifs de la classe de Mme Ribeyrol augmenteront en cours d'année avec l'arrivée des élèves de TPS. Les conditions d'inscription demeurent les mêmes pour les enfants nés en 2024 (les TPS) : leur inscription n'est possible qu'à partir de janvier, la propreté est exigée. Les rentrées se feront en janvier ou après les vacances de Pâques en fonction des dates de naissance des enfants.

Point n°4 : PPMS unifié

Lors de la rédaction du PPMS unifié des préconisations ont été faites à la mairie par le spécialiste M. Grangé-Cabane: installation de clés moletées, de films micro perforés occultants à certaines fenêtres. Il a été conseillé aux enseignantes de fermer les portes. Pour rappel aux parents, il est nécessaire de sonner et d'attendre que les enseignantes ouvrent avant d'entrer.

Le PPMS unifié a été présenté aux membres du conseil d'école.

Point n°5 : questions diverses

L'achat des toners pour l'imprimante couleur est à prévoir pour la rentrée. Le financement est partagé entre l'APE et la mairie.

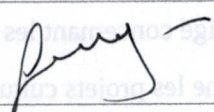
La maintenance du matériel informatique de l'école doit être effectuée par Formatext. Une rencontre est envisagée entre un responsable de Formatext, la mairie et la directrice afin de repréciser les attentes pour un meilleur suivi.

Questions des parents :

- Est-il prévu d'installer la climatisation dans les classes ? La mairie envisage l'installation de la climatisation dans les classes. Elle est encours de réflexion pour l'an prochain.

- Où en est le projet de réhabilitation de l'école ? Le plan est à l'étude. La mairie est en attente de la visite du Sous-Préfet pour l'obtention de subventions. Le plan du projet sera communiqué aux familles.

Le conseil d'école s'est terminé à 20 h.

M. Dublanc 	Mme Lannemayou 
Mme Breil	Mme Mirande-Bret
Mme Sallaberry	
Mme Ribeyrol	Mme Berhouet-Larre